RCS : TOULOUSE
Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 02040
Numéro SIREN : 454 001 827
Nom ou dénomination : ABACA ARTISANS ASSOCIES

Ce dépôt a été enregistré le 30/03/2022 sous le numéro de dépôt B2022/008625

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/08/2021 12			Exercice N-1 31/08/2020 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)	30 000.00		30 000.00	30 000.00		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	4 556.64	1 482.69	3 073.95	759.27	2 314.68	304.86
	Autres immobilisations corporelles	48 522.72	36 258.89	12 263.83	14 617.13	2 353.30-	16.10-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	6 650.00		6 650.00	6 650.00		
	Total II	89 729.36	37 741.58	51 987.78	52 026.40	38.62-	0.07-
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements	15 856.33		15 856.33	15 036.58	819.75	5.45
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	114 737.56		114 737.56	98 853.10	15 884.46	16.07
	Autres créances	9 838.20		9 838.20	16 854.94	7 016.74-	41.63-
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	479 880.15		479 880.15	416 712.83	63 167.32	15.16
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	25 834.80		25 834.80	20 330.36	5 504.44	27.07
	Total III	646 147.04		646 147.04	567 787.81	78 359.23	13.80
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	735 876.40	37 741.58	698 134.82	619 814.21	78 320.61	12.64

(1) Dont droit au bail 30 000.00
(2) Dont à moins d'un an 6 650.00
(3) Dont à plus d'un an

copie certifiée conforme

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/08/2021 12	Exercice N-1 31/08/2020 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 000)	1 000.00	1 000.00		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	100.00	100.00		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	361 520.35	360 990.20	530.15	0.15
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	208 659.85	137 530.15	71 129.70	51.72
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	571 280.20	499 620.35	71 659.85	14.34
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses		24.78	24.78-	100.00-
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 049.14	44 900.40	18 851.26-	41.98-
	Dettes fiscales et sociales	86 999.32	62 818.74	24 180.58	38.49
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	13 806.16	12 449.94	1 356.22	10.89
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	126 854.62	120 193.86	6 660.76	5.54
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	698 134.82	619 814.21	78 320.61	12.64
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	126 854.62	120 193.86		

ANNEXE

SOMMAIRE

page

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales 5
Permanence ou changement de méthodes 5

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations 6
Etat des amortissements 6
Etat des échéances des créances et des dettes 7
Composition du capital social 7
Charges à payer 7
Détail des charges à payer 8
Charges et produits constatés d'avance 8
Détail des charges constatées d'avance 9

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Informations en matière de crédit bail 10

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Produits et charges exceptionnels 10

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/09/2020 au 31/08/2021

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/09/2020 au 31/08/2021

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	6 650	6 650	
Autres créances clients	114 738	114 738	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 420	4 420	
Taxe sur la valeur ajoutée	4 744	4 744	
Débiteurs divers	674	674	
Charges constatées d'avance	25 835	25 835	
TOTAL	157 061	157 061	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	26 049	26 049		
Personnel et comptes rattachés	16 559	16 559		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	17 754	17 754		
Impôts sur les bénéfices	39 362	39 362		
Taxe sur la valeur ajoutée	9 650	9 650		
Autres impôts taxes et assimilés	3 674	3 674		
Autres dettes	13 806	13 806		
TOTAL	126 855	126 855		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	100			100

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 601
Dettes fiscales et sociales	24 417
Total	26 018

ANNEXE

Exercice du 01/09/2020 au 31/08/2021

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	30 000		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 430		3 127
Installations générales agencements aménagements divers	17 550		
Matériel de transport	28 294		179
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	4 790		1 244
TOTAL	52 064		4 549
Prêts, autres immobilisations financières	6 650		
TOTAL	6 650		
TOTAL GENERAL	88 714		4 549

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			30 000	30 000
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			4 557	4 557
Installations générales agencements aménagements divers			17 550	17 550
Matériel de transport		2 908	25 566	25 566
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		626	5 408	5 408
TOTAL		3 534	53 079	53 079
Prêts, autres immobilisations financières			6 650	6 650
TOTAL			6 650	6 650
TOTAL GENERAL		3 534	89 729	89 729

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	671	812		1 483
Installations générales agencements aménagements divers	16 442	399		16 840
Matériel de transport	15 818	2 770	2 908	15 679
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 758	608	626	3 739
TOTAL	36 688	4 588	3 534	37 742
TOTAL GENERAL	36 688	4 588	3 534	37 742

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	812				
Instal.générales agenc.aménag.divers	399				
Matériel de transport	2 770				
Matériel de bureau informatique mobilier	608				
TOTAL	4 588				
TOTAL GENERAL	4 588				

ANNEXE

Exercice du 01/09/2020 au 31/08/2021

Détail des charges à payer

	Montant
FRNS - FAC. N/PARVENUES	
- A3C HN COMPTA 08/2021	917
- A3C HN JDQ 08/2021	684
PROVISION C.P.	
- Provisions pour congés payés	14 653
PROVISION CHRG / C.P.	
- Provisions pour congés payés	5 775
ETAT, CHARGES A PAYER	
- CFE COUTELIERS 01-08/2021	533
- CVAE 01-08/2021	171
- CFE CUGNAUX 01-08/2021	953
- TF COUTELIERS 01-08/2021 GALAX	107
- TF CUGNAUX 01-08/2021 HOLLYWOO	1 194
AUTRES CHARGES A PAYER	
- AUTRES CHARGES A PAYER	1 031
Total	26 018

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	25 835
Total	25 835

ANNEXE

Exercice du 01/09/2020 au 31/08/2021

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONST. D'AVANCE			
- SOLOCAL FS18303358 10/12	22		
- DIAC 111127849	4 961		
- SOLOCAL FS18479656 11/12	22		
- SOLOCAL FS18631596 12/12	22		
- SOLOCAL FS18788336 2st21 1/6	1 102		
- SOLOCAL FS18945746 2st21 2/6	1 102		
- SOLOCAL F18997646 09/09-08/10	759		
- SOLOCAL FS19088403 2st21 3/6	1 102		
- SOLOCAL F19147905 09/10-08/11	759		
- DIAC 116234295	321		
- DIAC 115868169	182		
- DIAC 115868169	157		
- SOLOCAL 09/11-08/12/2021	759		
- SOLOCAL 2st 2021 4/6	1 102		
- AXA 5349761104-3 cugaux	358		
- AXA COTIS flotte 2d st	4 068		
- AXA 10278323204 TRSPT PRIV MSE	660		
- AXA COTIS BATISSUR ENT	5 638		
- PAGES JAUNES 5/12	22		
- PAGES JAUNES 6/12	22		
- /PAGES JAUNES 7/12	22		
- PAGES JAUNES 8/12	22		
- PAGES JAUNES 9/12	22		
- DIAC EY-633-NC =>13/09/2022	540		
- DIAC FE-963-KH =>14/03/2023	2 088		
Total	25 835		

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

ANNEXE

Exercice du 01/09/2020 au 31/08/2021

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				87 610	87 610
Amortissements					
- dotations de l'exercice				5 682	5 682
Total				5 682	5 682
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				81 143	81 143
- exercice				28 943	28 943
Total				110 086	110 086
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				15 837	15 837
- entre 1 et 5 ans				12 765	12 765
Total				28 602	28 602
Valeur résiduelle					
- à un an au plus				182	182
- entre 1 et 5 ans				2 268	2 268
Total				2 450	2 450

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art 831-2/13)

ABACA Artisans Associés
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : 34, rue des Couteliers, 31000 TOULOUSE
454001827 RCS TOULOUSE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 3 JANVIER 2022

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 août 2021

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2021 s'élevant à 208 660 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	208 660 euros
Auquel l'Assemblée décide d'ajouter un prélèvement sur le compte "autres réserves", à hauteur de	41 340 euros
Les sommes distribuables s'élevant ainsi à	250 000 euros
A titre de dividendes Soit 2 500 euros par action	250 000 euros

Le dividende sera mis en paiement au siège social le jour qui sera fixé par le Président.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 août 2021 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 250 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 août 2018 : 60 000 euros, soit 600 euros par titre.
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 60 000 euros

Exercice clos le 31 août 2019 : 200 000 euros, soit 2 000 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 200 000 euros

Exercice clos le 31 août 2020 : 137 000 euros, soit 1 370 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 137 000 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 3 janvier 2022

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Fabrice HEMERY

